



Agressée par un enfant de 13 ans

Par **Sylvielamome**, le **01/07/2018** à **22:02**

Bonsoir,

Je suis âgée de 55 ans et j'habite un quartier résidentiel, dans la proche banlieue de Paris.

Il y a 3 semaines, j'ai été agressée, verbalement et physiquement, par un jeune d'un peu plus de 13 ans. J'avais déjà été bousculée volontairement par cet enfant, deux ans auparavant. J'ai appris, par la suite, que je n'étais pas la seule personne victime de la virulence de ce jeune.

Ce déchaînement de violence a duré plus de 20mn, jusqu'à ce que sa mère arrive. À mon grand étonnement - plutôt que de sermonner son fils et lui demander de s'excuser, ni même me demander comment j'allais - elle est arrivée vers moi, très énervée, et m'a fait une tentative d'intimidation au prétexte qu'elle est adjointe à la mairie de ma ville : "Vous voulez porter plainte contre un enfant ? Je suis adjointe au maire ! Qu'est-ce que vous croyez pouvoir faire ?".

J'ai essayé de discuter avec elle, calmement, lui expliquant que J'AVAIS été agressée par son fils, et que, par conséquent, j'étais la victime.

Elle n'a rien voulu entendre. Les propos qu'elle a tenus devant son fils n'ont fait que le conforter dans son attitude (il me regardait en me faisant des grimaces). Elle est partie avec son fils.

J'ai déposé une plainte contre cet ado parce qu'on ne peut pas accepter que des « enfants rois » tentent d'imposer leurs lois, mais aussi à cause de l'inopérance de sa mère qui m'a laissé penser que si personne ne l'arrête, ce garçon risque un jour de commettre l'irréparable, ou tomber sur plus fort que lui et "passer un sale quart d'heure". Ce garçon est un « électron libre », dangereux pour lui et pour les autres.

Dans mon malheur, j'ai eu la chance que ma voisine ait été témoin des violences qui m'ont été faites par cet ado (elle même a été insultée quand elle a cherché à prendre ma défense), puis qu'un Monsieur, ait assisté à l'échange que j'ai eu avec la maman. Il s'avère que cet homme et son épouse avaient, eux aussi, été insultés par ce jeune dans le passé.

J'ai eu des bleus et des égratignures, mal au dos et à la main, mais pas de grosses blessures. Un certificat a été établi par un médecin. A tort ou à raison, je n'ai pas demandé d'ITT, parce que je ne travaille pas, mais surtout parce que je ne voulais pas trop "accabler" ce jeune qui semble plus avoir besoin d'aide qu'autre chose, même s'il est récidiviste quant aux violences verbales envers des adultes (à ma connaissance, je suis la seule qu'il ait agressé physiquement).

Je souhaite juste que ma plainte serve à aider cet enfant. Il n'a que 13 ans, mais je vous assure que toute sa violence et la certitude de son invulnérabilité se lisent dans ses yeux. Pour info, et parce que les conclusions vont toujours très vite : Cet enfant ne fait pas partie

d'un milieu défavorisé, ni n'est un maghrébin.

Mes questions sont les suivantes :

- Les 2 témoins ont été entendus cette semaine. Combien de temps cela va t-il durer ?
- Que va t-il arriver à cet enfant ?
- Sa maman va t-elle devoir répondre de son laxisme ?

Merci pour vos réponses.

Bien cordialement.